

Nos saints: témoins d' "identité et appartenance"

Notes sur la dernière Circulaire du Ministre général - Fr. Francisco Lopes



“Nous, Frères Mineurs Capucins qui sommes-nous ?” C’est par cette question, que le ministre général de l’Ordre, Fr. Mauro Johri a commencé sa dernière lettre circulaire intitulée “Identité et appartenance des frères mineurs capucins”. Tout compte fait, la lettre nous invite personnellement et communautairement à vivre ce que nous avons promis par notre profession des Conseils évangéliques dans notre Ordre. Cependant, il nous faudra sérieusement réfléchir ensemble. Une réflexion réaliste, fraternelle et concrète qui nous engage par rapport à l’histoire de nombreux frères qui nous ont précédés au cours des siècles. Ils ont parcouru avant nous le chemin que nous même avons entrepris à la suite de François d’Assise conformément aux inspirations de la Réforme capucine. Ces frères demeurent pour nous aujourd’hui des phares de sainteté. Ils nous invitent à conserver notre identité capucine dans les contradictions du temps présent en donnant à notre appartenance à ce charisme toute sa plénitude et toute sa mesure au sein de la grande famille franciscaine et de l’Eglise.

La “priorité de la vie fraternelle” en ce monde imprégné d’un fort individualisme nous distingue comme famille spirituelle voulue par François d’Assise. Cette “vie fraternelle”, habite des lieux précis et bien choisis, physiquement et géographiquement. Tout en favorisant la proximité avec le peuple, le recueillement du lieu n’est pas perturbé. Voilà qui caractérise depuis toujours notre forme de vie et notre apostolat.

Il nous parle ensuite de la vie de nos

saints. Dieu merci, nous en avons un grand nombre! La quasi-totalité d’entre eux ont été définis “frères bons et miséricordieux”. Ce n’est pas parce qu’ils pratiquaient une stérile “fuga mundi” fuyant le bruit, les risques et les souffrances des hommes qu’ils furent ainsi appelés, bien au contraire, ils en partageaient leur sort forts de leur foi et de leur charité héroïque qui se manifestait toujours par leur joie toute franciscaine et leur simplicité. Les signes extérieurs qui accompagnent aussi notre identité capucine – bure, barbe, couvent retiré – ne nous distinguent pas seulement sur les images mais sont encore un signe véritable de l’arbre généalogique auquel nous appartenons. Dans l’histoire de l’Eglise, cet arbre a porté et porte encore beaucoup de fruit de sainteté.

Si nous parviendrons à considérer que notre vocation et notre mission, dans le monde complexe dans lequel nous vivons, est identique à celle de nos “frères aînés”, nous pourrions découvrir, aujourd’hui encore, le visage du Christ et de l’Eglise. Nous pouvons être encore des signes valides pour les générations futures, surtout pour tous ceux qui «veulent « toucher la chair du Christ » comme nous dit le Saint Père. Cela sera possible si nos regards seront enthousiastes et accueillants envers ceux qui déjà frappent à nos portes. Ces derniers sont attirés par ceux qui les ont précédés dans la sainteté et ils sont disposés à s’engager dans notre forme de vie. Sur ce chemin, il seront guidés par notre adhésion cohérente et notre appartenance à ce défi passionnant qu’est vivre l’Evangile avec l’ “ADN” des Capucins.

INDEX

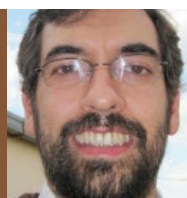
- 01 Nos saints: témoins d' "identité et appartenance"
Réunion du Conseil général et nouveaux membres de la fraternité
- 02 Postulation générale: la "fabrique des saints"?
- 03 Les "inaugurations" de la curie restaurée
République Dominicaine et Haïti: Nominations et élections
Le Ministre général au Synode extraordinaire sur la famille
Réunion pour les opérateurs de bibliothèques, archives et musées capucins
- 04 Fr. Luca Bianchi è le nouveau doyen de l'Institut Franciscain de Spiritualité
Réunion des supérieurs de la CIC
Saint François "Patron de l'Écologie" - 35^e anniversaire

Réunion du Conseil général et nouveaux membres de la fraternité

ROME, Italie - Du 15 au 26 septembre 2014 a eu lieu la réunion ordinaire du Conseil général. Parmi les questions à l’Ordre du jour et les décisions qui ont été prises, voici les plus importantes:

- Le budget 2015 pour la Solidarité Internationale a été approuvé;
- Le nombre de délégués pour le CPO VIII ainsi que le changement du lieu de sa célébration ont été approuvés: Collège International Saint Laurent de Brindes, Rome;
- Elaboration du Programme en vue de la rencontre de Fatima (1-5 décembre 2014);
- Les démissions de fr. Willibrord Jan Geerts, conseiller provincial de la Province Flandro-Belge ont été acceptées, fr. Marcin Derdziuk a été nommé à sa place;
- Le 14 octobre 2014, la Custodie de la République Dominicaine et Haïti, sera divisée : nous aurons désormais la Custodie générale de la République Dominicaine et la Délégation d’Haïti, dépendant de la Province de Rio Grande do Sul.

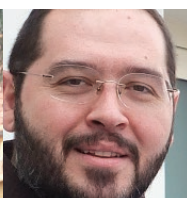
Nominations pour la Curie générale et les maisons dépendant du Ministre général: Délégué pour les sœurs Clarisses Capucines - fr. Leonardo Ariel González (Province de Rio de la Plata); Délégué pour l’OFS - fr. Francis Bongajum Dor (Custode du Cameroun); II^e Vice Secrétaire - fr. Ivan Michele Milazzo (Province de Palerme); Gardien de la Garbatella - Benitius Brevoort (Province de Medan); Vicair de la Garbatella/Aumônier des Clarisses - fr. Hailemikael Beraki (Province d’Erythré).



Leonardo



Francis



Ivan



Benitius



Hailemikael

Postulation générale: la "fabrique des saints" ?

BICI rencontre Fr. Carlo Calloni - Postulateur Général OFMCap



Quel est le service à l'Ordre de la Postulation générale?

La postulation générale a pour première tâche de faire ressortir pleinement la sainteté de tant de nos frères afin que l'Eglise, par son autorité, les reconnaisse comme étant des modèles et des intercesseurs pour tous ceux qui croient dans le Seigneur Jésus-Christ, le Fils de Dieu. Elle veille aussi, afin que la mémoire de nombreux frères, de nos sœurs du Second Ordre (Clarisses capucines) et des sœurs et des frères des Instituts ou Congrégations agrégés ou affiliés à l'Ordre soit maintenue vivante et ne se perde pas. Concrètement, la Postulation générale exerce une triple action: législative, normative et technique. La Postulation est appelée à gérer et mener à bon terme toute Cause de la phase diocésaine à la phase romaine; à transmettre les normes et les textes qui règlent la liturgie; administrer les biens matériels de la Cause. Il ne faut pas oublier qu'elle est appelée à promouvoir et à présenter la spiritualité et la sainteté de chaque serviteur de Dieu, vénérable, bienheureux et saint. Cela afin qu'émerge la sainteté qui est un bien pour l'Eglise universelle, pour l'Ordre et pour la plus grande gloire de Dieu, un don pour tous, une participation à la vie divine elle-même en Jésus-Christ par l'Esprit Saint.

« Faire » des bienheureux et des saints est-il encore aujourd'hui d'actualité?

Bien souvent on entend dire que la Postulation générale est "la fabrique des Saints". Voilà une expression qui selon moi rabaisse et banalise la sainteté et ne rend pas la signification et l'importance de "Soyez parfaits comme votre Père céleste est « parfait »". Le Postulateur général s'intéresse à la sainteté canonique, c'est à dire celle qui est reconnue par l'Autorité de l'Eglise. Une sainteté qui est révélée par une vie sainte, par l'exercice héroïque des vertus, par la renommée de sainteté et des signes qui accompagnent cette vie. Présenter la vie de tant de nos frères représente une façon de dire qu'aujourd'hui on peut vivre une existence "rendue" à Dieu comme nous le rappelle saint François dans la Première Règle. "Rendons au Dieu Très Haut et Tout Puissant tous les biens et reconnaissons que tous les biens sont à Lui et rendons-lui grâces

car c'est de Lui qu'ils proviennent". "Faire des saints", c'est la modalité par laquelle sont exaltés la miséricorde et l'amour de Dieu en Jésus Christ. Ce n'est pas quelque chose qui a vieilli mais c'est la beauté qui est manifestée.

En quelques mots pourriez-vous nous parler du processus qui conduit l'Eglise à reconnaître la sainteté d'un de nos frères?

Le statut de la Curie générale au n. 33,3 déclare que "Les Causes à introduire sont choisies par le Ministre général avec le consentement de son Conseil parmi celles qui présentent un intérêt ecclésial particulier, ou pour l'Ordre, et sont en mesure de transmettre un message important pour les hommes contemporains". Une demande du ministre provincial ou du Custode ouvre le processus de béatification et de canonisation d'un frère. La première étape consiste à vérifier la réputation de sainteté. En d'autres termes, si le frère au cours de sa vie, au moment de sa mort ou après la mort a reçu d'importantes attestations d'une partie importante du peuple de Dieu qui témoignaient d'une existence marquée du signe des vertus héroïques. Il est important que la réputation de sainteté soit spontanée, non induite, ou pire encore, construite autour d'une table. Après avoir vérifié l'existence de la renommée de sainteté commence la phase technique et canonique. Le Postulateur adresse une requête, le supplex libellus, à l'évêque du lieu où est mort le serviteur de Dieu, lui demandant de commencer l'enquête diocésaine par l'audition des témoins, en recueillant les preuves archivistiques, vérifier la doctrine et de certifier qu'il n'y a pas de culte indu. Au moment de la clôture de l'Enquête diocésaine, les Actes sont consignés à la Congrégation pour les Causes des Saints ce qui marque le début de la phase romaine de la Cause. Après avoir obtenu le décret de validité juridique de l'Enquête diocésaine, on procède à la préparation de la Positio en collaboration avec un relateur nommé par la Congrégation. Vient ensuite et successivement la vérification des Consultants historiques, des Consultants théologiques et du Congrès des Cardinaux et des Evêques qui reconnaissent éventuellement la vie héroïque du Serviteur de Dieu. À ce stade, le Saint-Père approuve la publication par le préfet de la Congrégation

du décret du Vénéralité. Pour la béatification il faut un "mira" c'est à dire un fait extraordinaire obtenu par l'intercession du vénérable. Dans un processus similaire à celui pour les vertus héroïques: enquête diocésaine, présentation des Actes à Rome, vérification des Actes, Commission médicale romaine, a cela suit le décret qui reconnaît le fait comme étant "miraculeux", ce qui porte à la béatification. La canonisation nécessite un deuxième miracle qui a eu lieu après le décret de béatification. Le marche à suivre du procès est la même que celle utilisée pour la béatification.

Comment rendre toujours plus intense la collaboration entre les Circonscriptions et la Postulation générale?

Je pense que pour une collaboration accrue entre postulation générale et les circonscriptions il importe de connaître quelques étapes à franchir par le ministre provincial ou le Custode afin d'ouvrir une cause. Il faut avant tout ce qui est déterminant pour le succès de la Cause, c'est à dire la renommée de sainteté qui doit être vérifiée par le ministre provincial avec son Conseil. En cela, la postulation générale peut contribuer efficacement en offrant l'apport de son expérience et la connaissance des règles établies par l'Eglise ce qui pourrait éviter un parcours incertain et difficile. Il faut que le ministre provincial doive ensuite présenter un frère au Postulateur afin qu'il soit nommé vice postulateur. C'est lui qui se consacre à la collecte de documents, même ceux qui sembleraient apparaître ou être contraire à la Cause du Serviteur de Dieu. Le Vice postulateur à toute son importance quand il agit en coopération intense avec la postulation générale sans pour autant se sentir amoindri. Il faut remarquer que la fonction juridique du Vicepostulateur cesse lors de la clôture de l'enquête diocésaine mais il demeure en tant qu'"animateur" pour la connaissance, la diffusion et la mémoire du Serviteur de Dieu, Vénérable ou Bienheureux. Pour terminer, je ne peux que conclure avec les mots de Notre Père saint François dans sa VI admonition « Nous devrions avoir honte, nous, les serviteurs de Dieu. Car les saints ont agi: nous, nous racontons ce qu'ils ont fait, dans le but d'en retirer pour nous honneur et gloire ».



Les "inaugurations" de la curie restaurée

ROME, Italie – Après trois ans de travaux intenses, le siège de notre Curie générale a Via Piemonte a été inauguré officiellement. Le Conseil général a organisé pour l'occasion trois journées de fête qui marquaient un retour officiel en ce lieu qui est significatif pour l'Ordre des Capucins. Une façon de remercier tous ceux qui ont collaboré aux travaux pour toutes les étapes et la perfection des détails. Le 13 septembre, ce sont les frères capucins qui ont participé à la fête; Le 20, les ouvriers avec leurs familles et leurs

dirigeants et le 27, ce sont les autorités civiles et ecclésiastiques qui étaient nos hôtes. Ces moments se sont ouvertes par un moment de prière initiale, et ont été ponctuées par une brève présentation et une explication des travaux portés à leur terme, une possible visite guidée de l'édifice restauré et le verre de l'amitié qui concluait le tout. Enfin, le 4 octobre, Solemnité de Notre Père Saint François, l'autel de notre chapelle a été consacré par notre confrère le cardinal Sean Patrick O'Malley, archevêque de Boston (USA).



République Dominicaine et Haïti: Nominations et élections

Le 16 octobre 2014 la custodie provinciale de la République Dominicaine et Haïti a été canoniquement supprimée. Elle est devenue Custodie Générale de la République Dominicaine et Délégation Provinciale d'Haïti (dépendant de la Province de Rio Grande do Sul - Brésil).

Ces frères ont été appelés à gouverner la Custodie Générale de la République Dominicaine:

CU: Jorge Luis Jiménez Portes [au centre]

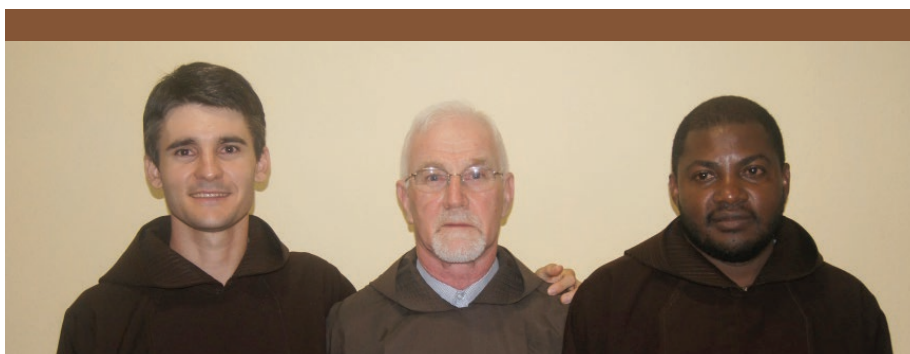
1C: José David Antonio Vásquez Guzmán

2C: Kelvis Acevedo Almonte

3C: Santiago Bautista Guerrero

4C: Demetrio De La Cruz Jiménez

Alors que Fr. Aldir Crocoli (Province de Rio Grande do Sul – Brésil) est nommé Délégué du Ministre Provincial pour Haïti.



Le Ministre général au Synode extraordinaire sur la famille

CITE DU VATICAN - Le Ministre général, fr. Mauro Johri a participé au Synode extraordinaire des Evêques sur la famille et les défis pastoraux dans le contexte de l'évangélisation, qui s'est tenu au Vatican du 5 au 19 septembre. Outre l'expérience significative de la collégialité et de l'universalité de l'Eglise, le ministre a souligné la volonté du Pape: voir les Pères Synodaux parler librement, sans crainte d'affronter les problèmes qui affligent les personnes dans les différentes situations concrètes de part le monde. Un souhait celui du Pape afin que l'Eglise se transforme de « douane » en présence rassurante et miséricordieuse, une maison qui accueille tous ceux qui souffrent à cause des transformations familiales ou les familles brisées par la souffrance et la séparation. La "Relatio" finale du Synode présente des pistes que les pères prendront en considération avec le Saint Père à l'occasion de la rédaction du document définitif qui sera publié après le Synode ordinaire sur le même thème et convoqué l'année prochaine. Le Synode s'est conclu par la Messe de béatification du Pape Paul VI à laquelle a participé notre ministre général ainsi que de très nombreux capucins venus témoigner leur affection et leur gratitude à un Pontife qui a tant aimé notre Ordre.

Réunion pour les opérateurs de bibliothèques, archives et musées capucins

ASSISE, Italie - Le cours de cette année n'a pas eu lieu à Rome mais à Assise,



du 1 au 6 septembre à la "Domus Laetitia". Deux grands moments au cours de cette semaine: aux visites guidées aux lieux franciscains, se sont succédées des réunions, pour discuter de l'application des normes et règles de catalogage international dans nos institutions culturelles. Les 55 participants à l'initiative, des religieux capucins et des collaborateurs laïcs, italiens pour la plupart, mais venant aussi d'Europe, d'Amérique du Nord et du Sud, d'Afrique, ont eu la possibilité de visiter les principales institutions de la ville du Poverello, non seulement comme pèlerins ou touristes, mais spécifiquement en tant qu'opérateurs du patrimoine culturel. Ils ont pu littéralement prendre en main les "trésors" de l'héritage franciscain, surtout les par-

chemins, les manuscrits, les œuvres d'art et les reliques qui sont conservées dans Sacro Convento, dans la Chiesa Nuova, c'est-à-dire la maison natale de St François, à l'évêché, dans la cathédrale de S.Rufin, au Proto monastère des clarisses, à la Portioncule, au Musée missionnaire des capucins Ombres et à la Galerie de tableaux de Pérouse. Comme d'habitude, il y avait aussi la possibilité de mettre à jour le catalogue cumulatif des bibliothèques capucines, actuellement 36 bibliothèques participent, et l'enregistrement en ligne de l'Annuaire ou Directory pour le registre des institutions culturelles capucines et l'Authority File des auteurs capucins (adresse WEB www.ibisweb.it/bcc). Comme par le passé le cours s'est fait en anglais et italien.

Fr. Luca Bianchi è le nouveau doyen de l'Institut Franciscain de Spiritualité

ROME, Italie - Suite à la nomination de fr. Paolo Martinelli comme évêque auxiliaire de Milan, le Recteur de l'Université Pontificale Antonianum, le prof. Mary Melone, a nommé Doyen de l'Institut Franciscain de Spiritualité pour la période 2014-2017, le prof. Luca Bianchi OFM Cap. et cela après avoir pris acte de son élection au sein du conseil de la Faculté de Théologie le 1 Octobre 2014.



Réunion des supérieurs de la CIC

FATIMA, Portugal - Du 20 au 24 octobre 2014, au Centre Bíblicodos Capuchinhos de Fatima, a eu lieu la XVI réunion biennale des supérieurs (provinciaux, conseillers, gardiens) de la CIC, de Catalogne, Espagne et Portugal, 48 frères en tout. En vue du prochain CPO, le sujet de cette année était "Le sens du travail dans notre vie" en parcourant l'histoire, la vision chrétienne et la tradition franciscaine et capucine du travail et ses différentes nuances et les défis du monde actuel. Par sa présence fra Štefan Kožuh Vicaire Général a manifesté l'intérêt du gouvernement central pour cette réunion.



ROME, Italie - Le 29 novembre 2014, nous fêterons le 35^e anniversaire de la déclaration de Saint François comme Patron de l'Écologie. Nombreux sont ceux qui sont convaincus que nous vivons un moment critique de l'histoire du Monde. Les crises sociales, économiques et environnementales appellent à une évaluation de la situation courante. Rechercher des moyens efficaces pour promouvoir la responsabilité de chacun(e), pour une plus grande communauté

cet anniversaire avec les moyens les plus appropriés à votre région et culture ainsi que ceux qui sont les plus opportuns pour vous et vos partenaires : par des événements divers, des moments de prière et des rassemblements. Assurez-vous d'inclure dans votre planification la Famille Franciscaine entière, les laïcs avec lesquels vous travaillez ainsi que le ministre, les organismes diocésains, les groupes œcuméniques, les groupes inter-religieux et toutes les personnes de

Saint François "Patron de l'Écologie" 35^e anniversaire



de vie, pour les générations futures et pour notre planète est aussi indispensable.

Romains VI (les animateurs de JPIC pour la Famille Franciscaine universelle) a réfléchi sur le meilleur moyen de célébrer cet anniversaire. Nous sommes très heureux d'annoncer à cette occasion la création d'un site web qui offre diverses ressources afin de vivre au mieux la célébration (<http://francisc35.org>). Il a été lancé le 22 mars dernier, Journée Mondiale de l'Eau, une date choisie pour nous rappeler que notre engagement à travailler à l'Intégrité de la Création doit être concret et pratique. Les ressources du site sont disponibles en plusieurs langues, et comprennent : une réflexion sur la célébration ; la déclaration du Pape Jean Paul II nommant St. François patron de l'écologie; une célébration eucharistique ; une prière œcuménique ; des normes pour une célébration inter-religieuse ; une prière avec la Croix Maya ; une Prière des Fidèles ; un article sur la spiritualité franciscaine qui affronte le thème du soin de la création. Je vous prie de bien vouloir partager cette information avec tous les frères et les franciscains de votre région.

Nous vous invitons à commémorer

bonne volonté. Aidez à promouvoir parmi tous les peuples un esprit du soin de la création dans l'esprit de François. Vous pourriez envisager la possibilité de lier cette célébration avec celle de l'Esprit d'Assise, qui chaque année est célébrée le 27 octobre. Nous espérons que ce matériel vous sera utile. Partagez-le aussi largement que possible et aussi écologiquement que possible; nous vous suggérons de projeter des mots et des images plutôt que d'imprimer le matériel, ou tachez au moins d'utiliser du matériel recyclé lorsque vous décidez d'imprimer. Je vous saurai gré de m'envoyer un bref article sur les éventuelles célébrations que vous tiendrez dans votre ville ou région, ainsi qu'une ou deux photos au francisc35romansVI@gmail.com. Que Dieu vous bénisse dans votre travail pour le soin de la Création que nous partageons comme un don avec toutes les créatures de Dieu!

Roman VI

*Benedict Ayodi, OFM Cap. Nancy Celaschi e Sheila Kinsey, IFC-TOR
Attilio Galimberti, OFS Thomas Kochuchira, TOR Ugo Sartorio, OFM Conv.
Joe Rozansky e Fabio L'Amour Ferreira, OFM*